



SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le 14 mars 2022 à 19 h 33, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Monsieur Luc Brisebois, maire
Monsieur Tyler Cook, district 1
Madame Billie-Jeanne Graton, district 2
Madame Dominique Laverdure, district 3

Monsieur Joël Charbonneau, district 4
Madame Catherine Drouin, district 5
Madame Guylaine Lyras, district 7
Madame Roxanne Lacasse, district 8

Résolution CM22 03 117

5.6 Les élus municipaux québécois solidaires du peuple ukrainien

Attendu que la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

Attendu que la Fédération de Russie a, ce faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

Attendu qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

Attendu que les élus municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

Attendu la volonté des élus municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

Attendu la volonté des élus municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

Attendu les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Mont-Tremblant condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

QUE la Ville joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

QUE la Ville demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

QUE la Ville invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

QUE la Ville déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, Mme Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias

régionaux et nationaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sous réserve des approbations prévues à la Loi, je certifie cet extrait conforme à l'original, ce
17 mars 2022.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maude Picotin', written in a cursive style.

Maude Picotin
Greffière adjointe par intérim